



FLASH INFO CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

31 JANVIER 2021 #315



CSE DU 27 ET 28 JANVIER

HOMOLOGATION DU PDV/PSE

À ce jour, la DIRRECTE n'a toujours pas rendu son avis sur la restructuration de HOP! et du PDV/PSE qui en découle.

Nous n'avons pas connaissance du délai supplémentaire dont a besoin la DIRRECTE afin de se prononcer. **Ce délai entraînera, très probablement, un décalage du calendrier.**

Après de longs mois de négociations et après le dépôt du dossier fin décembre, il est évident que certains d'entre vous ressentent une forme « d'impatience » quant à cette homologation.

Pour beaucoup, il en découlera des choix de vie professionnelle à prendre qui auront un impact indéniable sur leur vie personnelle.

CHOIX qui ne pourront prendre forme qu'à compter de cette homologation.

COMMISSIONS PARITAIRES DE SUIVI ET DE VALIDATION DU PDV/PSE

Dans le cadre du Plan de Départ Volontaire avec reconversion professionnelle, des Commissions ont été créées afin que les élus puissent suivre l'évolution de la construction de leurs projets. Les élus s'assureront que le Cabinet ALIXIO accompagne au mieux les PNC qui se seraient inscrits dans cette démarche et à l'issue, la Commission de validation actera la recevabilité des dossiers.

Membres PNC de la Commission de suivi :

Titulaires : DELPHINE AUBIN, SLIMANE HENNI, DAVID TOUCAS, FRANCISCO MORATA,

Suppléants : GAELLE LE BOURDIEC, SEVERINE PELLAUDIN, CARINE TISSANDIER,
RUDY VIERA

Mission de la commission de suivi :

- Veiller à la bonne application des mesures envisagées dans le cadre du plan
- Suivre le bilan de la phase de volontariat et le bilan des propositions de reclassement interne ou au sein du groupe à l'issue de la 3^{ème} période
- Suivre l'évolution des reclassements internes et externes des salariés
- Suivre le bilan des demandes de formation
- Examiner le rapport d'activité des structures d'accompagnement



Membres PNC de la Commission de validation :

Titulaires : MARINE TIFFAY, SÉVERINE PELLAUDIN, CARINE TISSANDIER, RUDY VIERA

Suppléants : PAULINE POLONCEAU DUCHENE, DAVID TOUCAS, SLIMANE HENNI,
FRANCISCO MORATA

Mission de la Commission de validation :

La commission de validation étudiera et arbitrera les situations particulières soumises par la DRH. Elle examinera le bilan final et validera les éventuelles décisions à prendre.

SACHEZ QUE TOUS LES MEMBRES DES COMMISSIONS SONT TENUS À LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITÉ .

PRÉVOYANCE (INCAPACITÉ TEMPORAIRE, DÉFINITIVE ET DÉCÈS)

Pour rappel, l'accord prévoyance PNC a été mis en place par Décision Unilatérale (DU) de la direction au moment de la fusion car il n'a pas recueilli suffisamment de signatures à l'époque. Le contexte de la fusion et le passif de chaque compagnie ont rendu les discussions difficiles. Sur ce principe, chaque modification du contrat passe par une décision de l'Entreprise et de l'assureur.

Depuis la mise en place de contrat (2017), aucune augmentation des cotisations n'avait eu lieu bien que le déficit se creusait d'une année sur l'autre.

Donc à compter du 01 février 2021, les cotisations augmenteront de 5% mais les garanties resteront les mêmes.

Exemple :

SMMG BRUT DE 2500 euros la cotisation salariale passera de **30,25 euros à 31,75**

SMMG BRUT DE 3000 euros la cotisation salariale passera de **36,30 euros à 38,10**

SMMG BRUT DE 3750 euros la cotisation salariale passera de **46,29 euros à 48,59**

Nous avons également demandé un suivi vigilant du contrat sur les mois à venir car suite aux départs des PNC en PDV ou chez Air France et à une augmentation significative des IAV définitives, le contrat va être fortement déséquilibré. Nous avons demandé un point étape mi-juin sur le sujet. Nous ne voulons pas attendre une résiliation du contrat par l'assureur pour réagir car peu d'assureurs souhaitent encore nous proposer un contrat perte de licence temporaire et définitive.

De plus, nous avons demandé la possibilité que l'accord de la prévoyance PNC refasse l'objet d'une négociation entre la Direction et les OSR PNC pour les prochaines discussions...



Etienne ROSSIGNOL

06 88 59 20 34

etienne@unachop.com



Pauline POLONCEAU

06 01 79 61 85

pauline@unachop.com



Fabrice LEVIEUX

06 11 70 58 99

fabrice@unachop.com



Delphine AUBIN

06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Christelle PAGONAKIS

06 15 44 44 35

c.pagonakis@laposte.net

**Vous souhaitez plus d'informations ?
Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



David TOUCAS

06 19 77 59 26

dtoucas@gmail.com